

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Date de convocation : 19/09/2024
Nombre de membres élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de procuration : 3

Membres présents :
Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, MULLER Sandrine,
SIMLER Agnès, TRETZ Maïté
MM, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, IBACH Patrice,
JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN
Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme
HARDOUIN Marie-Christine a donné procuration à
Mr IBACH Patrice ; Mr BAUMANN Jean-Marie a
donné procuration à Mr STRAUDEL Jean-Philippe ; Mr
HABERKORN Christophe a donné procuration à Mme
BRAULT-PELUZZI Estelle

Secrétaire de séance :
Mr Patrice JAEGLER

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
6. Maison 23 grand'rue
7. Personnel communal : versement de la prime de fin d'année à Mr Téléphore Dietsch
8. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Patrice Jaegler est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (DEB-24-09-24-01)

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé **par 10 pour, 3 contre, 2 abstentions.**

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des grands anniversaires qui ont eu lieu depuis la dernière séance :

- Noces d'orchidées :
 - o Mr & Mme Marc Flecher le 12 juillet
 - o Mr & Mme Jean-Paul Haumesser le 29 août
 - o Mr & Mme Fernand Rinderknecht le 29 août
 - o Mr & Mme Daniel Strauel le 5 septembre
- 90 ans : Mr Richard Marti le 30 juin et Mr Gérard Heitzler le 21 septembre
- 100 ans : Mme Alberta Husser, doyenne de Grussenheim, le 9 août

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- 17 juillet : rendez-vous avec Mr Liermann de la société Panoptique (maison 23 grand' rue)
- 18 juillet : passage du jury départemental des maisons fleuries
- 22 juillet : rendez-vous avec Mr Thierry Streitmatter par rapport au projet d'extension du terrain de football
- 26 juillet : réunion avec Mr Rauch d'European Homes (projet d'aménagement rue des champs)
- 26 juillet : rendez-vous avec Mme Birgit Ferjantz, architecte (maison 23 grand' rue)
- 27 juillet : célébration du mariage entre Mr Guillaume Libanet et Vanessa Greigert
- Du 1^{er} au 4 août : déplacement à St Martin de Varreville à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération. Mr le Maire était accompagné de Mr Gilbert Dietsch, porte-drapeaux.
- 30 août : assemblée générale du Football Club de Grussenheim
- 6 septembre : rendez-vous avec Mr Benjamin Huin, maire de Zimmerbach et Mr Santage de Colmar Agglomération (chemin de la Liberté)
- 18 septembre : conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
- du 11 au 30 septembre se déroule l'enquête publique relative au projet de l'AFUa Les Vergers.

Différents travaux ont été effectués durant la période estivale :

- gravillonnage des rues des Vosges, de la Libération, du Ried et des houblons par l'entreprise Colas.
- aménagement de trottoirs et d'un puits perdu route de Colmar par l'entreprise Torregrossa. Mr Luis Franco précise qu'il a pris à sa charge les travaux effectués devant sa propriété.
- colmatage de l'affaissement sur le chemin à côté de la propriété de Mr Théo Vogel. Un second affaissement a été constaté. Les travaux de réfection seront pris en charge par le SDEA et seront effectués prochainement par l'entreprise Jehl d'Artolsheim.
- remplacement de la chaudière du Foyer (mise en route effectuée le 23 septembre)
- changement des rideaux du Foyer (dépense prise en charge par le Comité de Gestion)
- travaux à l'école maternelle : mise en place d'un faux plafond avec éclairage led (Mr Luis Franco précise qu'une étude d'éclairage a été effectuée et que l'éclairage installé est réglable), peinture des murs, mise en place de nouveaux stores et peinture du bas de la façade côté est en harmonisation avec le bâtiment abritant la salle de motricité et la bibliothèque. Deux nouveaux bureaux et un meuble ont été commandés. Mme Agnès Simler informe les conseillers que l'ensemble des travaux à l'école se chiffrent à environ 16 500 € H.T.

Elle précise que les poutres de la façade ouest ont été repeintes. Elle indique avoir été déçue par le manque de présence et d'investissement de certains conseillers municipaux

lors de ces travaux de mise en peinture et de préparation du chantier. Elle espère que lors des prochaines journées de travail, les petites mains seront plus nombreuses.

Mr Patrice Jaegler signale qu'il n'était pas au courant de certains travaux notamment de l'enlèvement de l'échafaudage.

- un faux-plafond et un nouvel éclairage ont été installés dans la salle de réunion du local des pompiers
- travaux de marquage dans la rue de la 2^{ème} Division Blindée
- installation de deux miroirs route de Colmar à la demande des agriculteurs.

Le remplacement des fenêtres et volets de la petite salle du Foyer est prévu les 17 et 18 octobre 2024.

Il y a eu plusieurs réunions et échanges de courriers dans le cadre du projet d'agrandissement du terrain de football. Suite à l'accord de principe pour la poursuite du projet de Mr Thierry Streitmatter, un géomètre sera contacté pour effectuer les bornages nécessaires.

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public (INTRACTING – installation de leds) effectuée par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim du matériel sera livré fin octobre/début novembre. Le stockage sera effectué dans l'ancien local des sapeurs-pompiers.

Mr le Maire informe de l'arrivée de la nouvelle directrice à l'école de Grussenheim, Mme Véronique Stuck et de Mr Frédéric Perrin qui remplace Mr Téléphore Dietsch depuis le 2 septembre 2024.

Mr le Maire présente quelques photos des cérémonies du 80^{ème} anniversaire de la Libération à Saint Martin de Varreville. Il a eu différents contacts en vue des cérémonies prévues à Grussenheim début août 2025.

Le week-end d'ouverture du Foyer qui s'est déroulé du 20 au 22 septembre 2024 était un beau moment festif. Mr le Maire remercie Mme Agnès Simler, Mr Luis Franco et Mr Laurent Schönstein pour leur investissement.

Mr Luis Franco remercie toutes les personnes qui ont contribué à la belle réussite de ce week-end. Il signale qu'il y avait des nouveautés : jeux de fléchettes, baby-foot et flipper.

Mme Agnès Simler précise que la réussite de ce week-end se traduit par le doublement des recettes.

Mr le Maire informe le conseil municipal que les rapports du SMICTOM Centre Alsace et du Territoire d'Energies d'Alsace transmis par mail sont disponibles en mairie ou sur les sites respectifs des structures : <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/systeme/documenttheque/> et <https://te.alsace/vos-ressources/rapports-dactivites/>.

Mr le Maire rappelle que la Journée des Élus 2024 organisé par le SMICTOM d'Alsace Centrale se tiendra à Matzenheim le samedi 12 octobre. Messieurs Gérard Blatz et Frédéric Perrin ont participé à la visite du centre de tri de Scherwiller organisée par la CCRM le 17 septembre.

Concernant la piste cyclable entre Jepsheim et Grussenheim, la maîtrise foncière n'est pas totalement réglée sur la commune de Jepsheim. Côté Grussenheim, la maîtrise foncière et la sortie du silo Armbruster sont solutionnées.

Mme Agnès Simler a participé le 12 juillet à l'assemblée générale de l'AGIMAPAK (Association de Gestion Intercommunale pour la Maison d'Accueil pour Personnes Agées de Kunheim). Elle signale que les travaux de l'espace de Kiné Balnéothérapie ont démarré et présente les tarifs d'accueil.

Le 14 septembre a eu lieu la première journée de travail pour le marché de Noël. Celles-ci se dérouleront tous les jeudis matins à partir de 8 heures 30 et à partir du mois de novembre les samedis matins se rajouteront. Mr le Maire signale que dans le cadre de la sécurisation du marché de Noël de Grussenheim une réunion aura lieu le mercredi 30 octobre 2024 à la préfecture du Haut-Rhin.

Mme Estelle Brault-Peluzzi informe le conseil municipal qu'un bon d'achat a été remis à Mr Téléphore Dietsch à l'occasion de son départ à la retraite.

Mme Estelle Brault-Peluzzi a participé à la réunion du syndicat Pôle Ried brun le 24 septembre dont l'objet était le projet d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM). Cette classe créera des spectacles en lien avec le conservatoire.

4. URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATIONS PREALABLES, CERTIFICATS D'URBANISME)

PERMIS D'AMENAGER

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
EUROPEAN HOMES 388 10 place Vendôme 75001 PARIS 01	rue des Champs créer un lotissement de 4 lots d'habitat individuel et 2 lots habitation intermédiaire et collectif

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
SCIEPEO IMMO 62 ROUTE DE COLMAR 68320 GRUSSENHEIM	62 ROUTE DE COLMAR construction d'un bâtiment comprenant un local destiné à la petite enfance et un logement à l'étage

DECLARATION PREALABLE

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 24 septembre 2024

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
COPROTEC 12 impasse Montgolfier 68127 STE CROIX EN PLAINE	3 RTE DE COLMAR la pose de panneaux photovoltaïques sur toiture existante
GABANEK 17 RUE DE ROSHEIM 67000 STRASBOURG	4 Rue de la Krutenau la mise en place de panneaux photovoltaïques
Monsieur SCHWARTZ DENIS 19 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE 68320 GRUSSENHEIM	19 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE la remise en état de la clôture
Madame VOGEL JULIE 1 RUE DES VIGNES 68320 GRUSSENHEIM	VILLAGE l'isolation extérieure avec crépis
Monsieur SCHWARTZ FRANCK 30 GRAND RUE 68320 GRUSSENHEIM	30 Grand Rue l'installation de panneaux photovoltaïques
Monsieur HEBINGER ADRIEN 45 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE 68320 GRUSSENHEIM	45 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE la mise en place d'une clôture
Monsieur GOLLING FREDERIC 7 RUE DES HOUBLONS 68320 GRUSSENHEIM	7 RUE DES HOUBLONS la mise en place d'une piscine enterrée en coque
Monsieur HABERKORN RAYMOND 69 GR GRAND RUE 68320 JEBSHEIM	18 RUE DE LA PAIX la rénovation de la toiture de l'ancienne étable et de l'auvent suite à un sinistre
Madame GOETZ CATHERINE 19 RUE DES ABEILLES 68320 GRUSSENHEIM	19 RUE DES ABEILLES la construction d'une dalle en béton et d'un escalier pour l'accès à la terrasse existante

CERTIFICAT D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
SCP KLEIN ET BIECHLIN 13 13 rue d'Alsace 68510 SIERENTZ	17 Grand Rue
SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ 10 C AVENUE DU GAL DE GAULLE 68151 RIBEAUVILLE	ROUTE DE COLMAR
DECAPOLE NOTAIRES 5 rue de l'Ancienne Gare 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE (anciennement KAYSERSBERG)	5 RUE DES CHAMPS

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune pour les transactions suivantes :

- vente des parcelles sises section 6 n° 219/54 et 218/54 d'une superficie respective de 9 ares 10 et 50 ca.
- vente de la propriété sise section 3 parcelle 43 d'une surface de 10 ares 48
- vente de la propriété sise section 38 parcelle 160 d'une superficie de 39 ares 75.

VENTE D'UNE PARCELLE BOISEE

Par courrier du 9 septembre 2024, la SELARL ZOBLER, GUYOT et SCHWARTZ (notaires) a informé la commune qu'une parcelle boisée sera mise en vente et dont la désignation est : lieu-dit « Aeckerlé » - section 31 n°34 – 9,50 ares bois. Le prix de vente est fixé à 550 €. Conformément aux dispositions des articles L331-24 et suivants du code Forestier, la commune dispose d'un délai de deux mois pour exercer son droit de préférence au prix et conditions fixées par le vendeur.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas acquérir la parcelle.

5. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUi (DEB-24-09-24-02)

Lors de la réunion du 11 avril 2023, le conseil municipal s'était prononcé pour avis sur le transfert du PLU à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (12 voix pour et 3 abstentions pour le PLUi).

Mr le Maire indique que ce point est rediscuté en réunion du conseil de la CCRM. Les maires qui n'étaient pas favorable au PLUi reviennent sur leur position.

Il rappelle que la commune de Grussenheim possède un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis 2008. Si une révision du PLU intervient plusieurs zones classées actuellement en zone AU seront supprimés. Des projets dans ces zones doivent donc être menés rapidement.

Mr Jean-Philippe Strauel précise que des zones U peuvent également être supprimées.

Mr Maire indique que la commune pourra toujours donner son avis mais devra respecter certains règlements et documents devront être respectés (par exemple le SCoT de Sélestat et sa région - Schéma de cohérence territoriale et le SRADDET du Grand Est - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires).

Le passage au PLUi permet également à la commune de réaliser une économie (le coût sera inférieur à celui d'une révision du PLU de la commune).

Mr le Maire propose au conseil municipal de passer au vote. Qui est pour le Plan d'Urbanisme Local Intercommunal ?

POUR	11	CONTRE	3	ABSTENTION	1
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

6. MAISON 23 GRAND'RUE (DEB-24-09-24-03)

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'en cas de projet pour la maison sise 23 grand'rue par la commune, le prix de la rétrocession du bien par l'EPF (Etablissement Public Foncier) peut être minoré. En outre, l'EPF prendra en charge les dépenses relatives aux différents diagnostics obligatoires.

Mr le Maire a rencontré plusieurs personnes : Mr Christian Fuchs u CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement), Mr Laurent Krackenberg, Délégué de la Direction Générale Territoire Centre Alsace de la CeA (Collectivité Européenne d'Alsace) et Mme Sophie Schlichter, Chargée de mission Patrimoine Bâti de la CeA. Cette dernière a transmis des coordonnées d'architectes.

Un cahier des charges a été transmis à trois architectes. Seul un a répondu, les autres n'étant pas en mesure de respecter les délais imposés dans le cahier des charges.

La société Panoptique a déposé sa candidature. Son offre financière, qui a été transmise à tous les conseillers municipaux, est présentée. Le coût de la mission Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / Etude de vocation s'élève à 16 380,00 € TTC.

Mr Patrice Ibach estime ce montant très élevé. Ce bien devrait être gardé pour l'école et non pas pour un local associatif. Il estime qu'il n'est pas nécessaire d'entreprendre quelque chose de suite.

Mr Luis Franco signale que l'on peut associer un projet scolaire et un commerce. Il faut étudier plusieurs scénarios et réfléchir et penser pour les projets à venir. Il indique également que la recherche des subventions par l'architecte est un atout important.

Mr Jean-Philippe Strauel estime que le montant de 16 000 € est excessif et que le bien a été acheté par rapport au terrain qui est contiguë à l'école.

Mme Estelle Brault-Peluzzi trouve qu'il n'y a pas d'urgence et que ce montant pourrait être utilisé à d'autres fins, pour une aire de jeux par exemple.

Elle indique que des projets d'agrandissement de la commune sont en cours (AFUa les Vergers et projet rue des champs). Il y a aura, ce de fait, plus d'enfants à scolariser. L'école et le périscolaire sont quasi saturés. Elle pense qu'il faudrait attendre l'avancée de ces projets pour décider du devenir de la maison et du terrain.

Mme Agnès Simler dit que cette maison n'a pas été achetée pour rien en faire et que les habitants peuvent s'interroger si elle est laissée telle quelle pendant des années.

Mr Laurent Schönstein rappelle que lors des discussions du lancement des études portant sur le projet et la destination de la maison tout le monde était favorable. Il s'interroge pourquoi cela pose un problème à présent.

Mr le Maire rappelle que ces démarches ont été entreprises suite aux contacts qu'il a eus avec l'EPF et notamment par rapport à la minoration du prix lors de la rétrocession évoquée par l'EPF.

Mr Jean-Philippe Strauel demande quel est le montant de la remise effectuée par l'EPF. Ce montant n'est pas connu à ce jour.

Mr Patrice Ibach propose d'attendre la réception d'autres devis pour prendre une décision et de solliciter quel peut être le montant de la remise.

Mr Patrice Jaegler s'interroge sur les priorités à donner. Certains habitants attendent des travaux de voiries ou de mise en place de trottoirs depuis plusieurs années.

Mr le Maire propose de passer au vote. Qui est favorable à la proposition financière pour la mission Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / Etude de vocation déposée par la société Panoptique ?

POUR	7	CONTRE	8	ABSTENTION	0
------	---	--------	---	------------	---

Mr le Maire prendra contact avec l'EPF pour avoir plus de précisions quant aux conditions et aux montants de prise en charge des différents diagnostics et de la minoration du prix de la rétrocession.

7. PERSONNEL COMMUNAL : VERSEMENT DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE A MR TELESOPHORE DIETSCH (DEB-24-09-24-04)

Dans la délibération du 21 juillet 2020, il était précisé que l'ensemble du personnel communal perçoit une prime de fin d'année équivalente au traitement indiciaire brut mensuel du mois d'octobre de l'année N (les charges salariales viendront en diminution). Cette prime sera versée avec le traitement du mois de novembre.

Mr Téléspore Dietsch prenant sa retraite au 1^{er} octobre, la prime de fin d'année lui sera versée avec le salaire du mois de septembre (9/12^{me} du traitement indiciaire brut mensuel du mois de septembre 2024 (charges salariales en diminution).

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le versement de la prime de fin d'année à Mr Téléspore Dietsch avec le traitement du mois de septembre.

8. DIVERS

- **Cérémonies commémoratives de la Libération** : Trois réunions ont eu lieu pour la préparation des cérémonies commémoratives du 80^{ème} anniversaire de la Libération qui se dérouleront en deux temps : le 26 janvier 2025 et début août 2025. La cérémonie fin janvier se déroulera comme les années passées avec des troupes militaires plus importantes (le 501^{ème} RCC sera plus nombreux et restera certainement sur place plusieurs jours pour effectuer des exercices). Un défilé de la Liberté est également prévu au niveau de la poche de Colmar les 1^{er} et 2 février 2025. Une exposition est organisée au Parc des Expositions de Colmar du 31 janvier au 3 février 2025. Les enfants de l'école seront invités à visiter cette exposition. Chaque commune peut proposer un stand pour relater les faits qui se sont

déroulés lors de la libération du village. Mr le Maire demande à Mr Jean-Philippe Strauel si l'association « Les Amis d'Annette de Rathsamhausen, baronne de Gérando et du vieux Grussenheim » souhaite tenir le stand. Mr Jean-Philippe Strauel indique ce point sera évoqué lors d'une réunion le samedi 28 septembre 2024.

- **Jeunes Sapeurs-Pompiers** : Afin de remercier l'assiduité de cinq personnes de Grussenheim dans l'encadrement des JSP et véhiculer une image à destination des jeunes gens de Grussenheim qui pourraient être intéressés par l'activité de JSP, Mr René Ritzenthaler, responsable de la section des JSP de Jebnheim-Artzenheim et Environs, a émis le souhait d'effectuer la cérémonie de remise des galons aux jeunes sapeurs-pompiers à Grussenheim. Cette cérémonie se déroulera le samedi 2 novembre 2024 à 17 heures.
- **Adjudication des fruits** : Comme les années passées, l'adjudication du produit des arbres fruitiers s'est déroulée le 27 août 2024. Trois lots ont été adjugés pour 15 €/lot. Les arbres du verger communal ont été gardés pour la commune pour effectuer du jus pommes qui sera utilisé lors du marché de Noël. Un premier pressage de 300 kg de pommes a été réalisé par l'association Obstgarde le 13 septembre et un second pressage est prévu le 27 septembre.
- **Grussemerblett** : Mr le Maire propose de réaliser un Grussemerblett (parution mi-octobre) avec des actualités communales uniquement (anniversaires, travaux, etc...).
- **Nettoyage du Foyer** : Le nettoyage du foyer sera réalisé le samedi 28 septembre 2024. Les associations et le conseil municipal sont conviés à participer à cette matinée de travail.
- **Prochaines réunions** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 19 novembre 2024 à 20 heures.
La commission communale agricole se réunira le jeudi 17 octobre à 19 heures 30 pour discuter des modalités de location des terrains communaux pour une nouvelle période de 9 ans (du 11 novembre 2024 au 10 novembre 2033).
- **Exposition fruitière** : L'association Obsgarde organise une exposition fruitière le samedi 5 octobre 2024 de 15 à 18 heures et dimanche 6 octobre 2024 de 10 à 18 heures à la salle polyvalente de Hessenheim.
- **Installation du nouveau curé** : La célébration d'accueil du Père Alexis Afagnon aura lieu le 6 octobre 2024 à 15 h 00 à l'église de Holtzwihr au sein de la Communauté de Paroisses Saint François Sainte Claire sur Ried et Hardt.
- **Stèle rond-point** : Mr Jean-Philippe Strauel suggère de ne plus effectuer des plantations trop hautes au niveau de la stèle du rond-point. Mr Gérard Blatz informe que ces plantations ont poussé sauvagement.

La séance est levée à 22 heures 10.



Le Maire,

Martin KLIPFEL

Le secrétaire de séance,

Patrice JAEGLER

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.